

Réunion du 2/06/2021

Présents : Dominique, Didier, Valentin, Fred, Alain, Greg, Julien et Chantal

Absent : Anthony

A noter le changement de lieu d'entraînement pour une durée indéterminée (salle de la Clède fermée pour cause de dégradation). Notre nouvelle salle de substitution se situe au gymnase Paul Gauthier.

A partir du 9 juin les séances d'entraînement sont les suivantes

Le mardi de 17h30 à 20h30

Le mercredi de 15h30 à 22h30

Le jeudi de 19h30 à 22h30

Les membres du bureau informeront par téléphone les seniors de ces changements.

En ce qui concerne les créneaux de cet été, le bureau propose l'ouverture de la salle juillet et aout. Pas de fermeture donc pour la saison mais proposition de jouer tous les jeudis soir de 19h à 23h. Bien évidemment nous attendons l'accord de la mairie.

Pour ce qui est des mutations, nous ne déplorons aucun départ de joueurs.

Par contre, bonne nouvelle, deux pongistes rejoignent notre club

Christophe Leclercq (11)

Jean Michel Melis (641)

Bien sûr nous leur souhaitons la bienvenue.

Bienvenue également à notre nouveau sponsor : pizza Domino's

Ce dernier nous offre la somme de 500 euros. Nous allons faire la pub sur les séparations avec des calicots. Nous décidons d'un partenariat avec lui, si nous achetons des pizzas chez lui 10% de la somme va créditer un compte pour le tennis de table.

Lors de cette réunion, nous évoquons le manque d'adhérents et le fait que les membres du bureau doivent s'investir pour trouver de nouveaux sponsors.

La fédération offre 2000 flyers pour la reprise de notre activité.

Nous pensons en distribuer à la sortie des écoles ce mois de juin ainsi qu'en septembre afin de recruter des jeunes.

Aucun changement d'horaires pour l'année prochaine. Seul le baby ping se voit proposer une séance le lundi soir de 17h à 18h. A voir si faisable avec la mairie.

Certaines dates sont à retenir

Le 4 septembre : journée des associations

Le 11 septembre : assemblée générale (celle-ci était prévue le 19 juin mais ne disposant pas de salle nous l'avons reportée)

Dernier petit rappel important.

Les jeunes et loisirs déjà licenciés bénéficieront de la gratuité pour la saison prochaine.

Les compétiteurs régleront la somme de 50 euros (au lieu de 140)

Les nouveaux loisirs profiteront de la gratuité d'un s'ils viennent à deux.

Bonne lecture de ce compte rendu en espérant se retrouver nombreux dans des conditions meilleures.